

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2018-12

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DELAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE
LAC-DELAGE TENUE AU BUREAU MUNICIPAL DE LA MAIRIE LE LUNDI 17 DÉCEMBRE
2018 À 19H30**

PERSONNES PRÉSENTES :

Guy Rochette, maire
Jannys Landry, conseiller au siège n°1
Alexandre Morin, conseiller au siège n°2
Marc Boiteau, conseiller au siège n°3
Alexandre Poupart, conseiller au siège n°4
Jonathan Baker, conseiller au siège n°6

Josée Desmeules, directrice générale

PERSONNE(S) ABSENTE(S) : madame Christiane Gosselin, conseillère au siège no.5

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Rochette, maire.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du budget 2019.
- 3- Programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-157

Il est proposé par Jonathan Baker, appuyé par Alexandre Poupart, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

2- PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Monsieur le maire fait la lecture du document présentant le budget 2019 de la Ville de Lac-Delage et invite madame Josée Desmeules a présenté le PowerPoint du budget 2019.

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2018-12

3- ADOPTION DU BUDGET 2019**Résolution 2018-158**

Il est proposé par Marc Boiteau, appuyé par Jannys Landry, et unanimement résolu d'adopter le budget 2019 présentant un budget équilibré à 1 245 271 \$, tel que présenté dans le document détaillé dont les membres du conseil ont tous reçu copie avant la séance.

BUDGET 2019- SOMMAIRE					
<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2019</u>	<u>%</u>	<u>BUDGET 2018</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>AUG. %</u>
TAXES	716 850 \$	58%	680 883 \$	35 967 \$	5%
TARIFICATION	299 280 \$	24%	273 940 \$	25 340 \$	9%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	63 175 \$	5%	40 500 \$	22 675 \$	56%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	119 785 \$	10%	18 335 \$	101 450 \$	553%
AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉS	33 869 \$	3%	0 \$	33 869 \$	
AFFECTATION SURPLUS RÉSERVÉS	12 312 \$	1%	0 \$	12 312 \$	
TOTAL DES REVENUS	1 245 271 \$	100%	1 013 658 \$	231 613 \$	23%
<u>DÉPENSES</u>					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	241 321 \$	19%	210 574 \$	30 747 \$	15%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	179 748 \$	14%	154 365 \$	25 383 \$	16%
TRANSPORT ROUTIER	193 755 \$	16%	164 400 \$	29 355 \$	18%
HYGIÈNE DU MILIEU	225 079 \$	18%	197 748 \$	27 331 \$	14%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	57 667 \$	5%	55 891 \$	1 776 \$	3%
LOISIRS ET CULTURE	49 029 \$	4%	38 416 \$	10 613 \$	28%
FRAIS DE FINANCEMENT	293 947 \$	24%	139 339 \$	154 608 \$	111%
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	4 725 \$	0%	52 925 \$	-48 200 \$	0%
TOTAL DES DÉPENSES	1 245 271 \$	100%	1 013 658 \$	231 613 \$	23%

4- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019, 2020 ET 2021.**Résolution 2018-159**

ATTENDU QUE des immobilisations sont prévues pour 2019, 2020 et 2021;

ATTENDU QUE les immobilisations prévues doivent apparaître sur le plan triennal d'immobilisations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Morin, et appuyé par Jannys Landry, et unanimement résolu d'adopter le plan d'immobilisations tel qu'apparaissant ci-dessous :

PLAN TRIENNAL EN MMOBILISATIONS (2019-2020-2021)

Description du projet	Investissements	2019	2020	2021
<u>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</u>				
Améliorations bureau hôtel de Ville	2 000 \$	2 000 \$		
Bâtiment communautaire et hôtel de Ville	400 000 \$			400 000 \$
Réparation salles de bain bâtiment communautaire	3 000 \$	3 000 \$		
<u>VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)</u>				
Remplacement du GMC (déneigement)	200 000 \$			200 000 \$
Remplacement Dakota	25 000 \$			25 000 \$
<u>PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT</u>				
Projet de drainage urbain (voir rapport) - cellules Bio-rétention	160 000 \$		160 000 \$	
Reboisement et signalisation (rapport OBV)	5 000 \$	5 000 \$		
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES</u>				
Vidange des boues (2 étangs)	100 000 \$	100 000 \$		
Remplacement pompe Alun	10 000 \$	10 000 \$		
Automate- station de pompage patinoire- modernisation alarme	5 000 \$	5 000 \$		
<u>EAU POTABLE</u>				
Compteur d'eau Manoir (2)	3 000 \$	3 000 \$		
Pompe 20 HP - Grande Ligne (remplacement)	9 000 \$	9 000 \$		
Modernisation système alarme station de pompage principal	20 000 \$	20 000 \$		
<u>INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE</u>				
Panneau affichage - entrée de la Ville	13 600 \$	13 600 \$		
Génératrice - hôtel de Ville	15 000 \$	15 000 \$		
<u>INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u>				
Remplacement du ponceau sur Avenue Du Rocher	100 000 \$			100 000 \$
Remplacement de lampadaires décoratifs (5) à 5 000 \$/unité	25 000 \$			25 000 \$
2e couche de pavage - Rue des Crans	25 000 \$			25 000 \$
Continuité resurfaçage rue Du Rocher	100 000 \$	100 000 \$		
Entretien des chemins annuel (Resurfaçage) note 1	500 000 \$		500 000 \$	
Correction pluvial intersection Sous-Bois / Du Manoir et changer profilage de la rue	25 000 \$	25 000 \$		
<u>URBANISME</u>				
Refonte des règlements d'urbanisme	25 000 \$	12 500 \$	12 500 \$	
<u>MOBILIER URBAIN ET MATÉRIEL DE BUREAU</u>				
Ordinateur (serveur) Mélissa	5 000 \$	5 000 \$		
<u>INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT</u>				
Modules de jeux & aménagement projet Espaces (études)	45 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Entretien et aménagement accès au lac citoyens sur Du Rocher	5 000 \$	5 000 \$		
Aménagement sentier (tour du Lac)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$
TOTAL	1 845 600 \$	348 100 \$	697 500 \$	800 000 \$

Note 1: Inventaires rues à resurfaçer (+ ou - 220 mètres) - 600 000 \$

Rue du Parc + ou - 100 mètres

Rue des Cimes + ou - 60 mètres (autre moitié) - attendre de changer les services en même temps

Rue des des Crans + ou - 60 mètres (2e couche de pavage)

Rue des Rocher + ou - 450 mètres (1 ponceau à réparer en même temps)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-
TRÈS.

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2018-12

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2018-160

Il est proposé par Marc Boiteau, appuyé par Alexandre Poupart, et unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h10.

Guy Rochette, Maire

Josée Desmeules, directrice générale